

**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : SC CC 071112 Cvt CCRC +
Cons Culturel**

Séance du 12 NOVEMBRE 2007

Présents : Monsieur Jean-Marie BUCKENS, Bourgmestre f.f.
Mme et MM. MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI,
DUMONGH, DEHONT, Echevins.
Monsieur Carl LUKALU, Président du CPAS
siégeant avec voix consultative.
Mmes et MM PETITJEAN, PAINBLANC, GOISSE,
DUPONT, ~~DELFORGE~~, DEMEURE, DEPASSE,
SERVAIS, LEMOINE, GLOIRE-COPPEE, BURY,
VAN DEN BERGHE, GARITTE-VERMEYEN,
VANDAMME, DELCOURT, PAQUET, RICHET,
VRANKEN, DRUINE, Conseillers communaux.
Monsieur Gilles CUSTERS, Secrétaire communal.

**S.P. n° 4 - CULTURE : Convention entre le Centre Culturel Régional de Charleroi et le Conseil
consultatif culturel – approbation – Décision**

Le Conseil Communal, en séance publique ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation, notamment l'article L1122-30 ;

Vu l'adhésion de la commune au Centre Culturel Régional de Charleroi (CCRC) ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 septembre 2007 décidant de créer un Conseil consultatif culturel et en adoptant le règlement ;

Considérant qu'il y a lieu, dans une convention, d'arrêter les termes de la collaboration entre le Centre Culturel Régional de Charleroi et le Conseil consultatif culturel, notamment concernant le rôle d'interface que ce dernier doit remplir entre les porteurs de projets culturels locaux et le Centre Culturel Régional de Charleroi ;

Vu le projet de convention proposé par le Collège communal ;

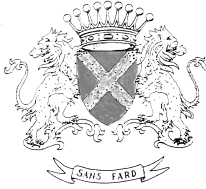
Pour ces motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité :

Article 1

D'approuver la convention de collaboration entre le Centre Culturel Régional de Charleroi et le Conseil consultatif culturel, telle qu'annexée à la présente délibération.



**COMMUNE
DE
PONT-A-CELLES**

**Réf doc : SC CC 071112 Cvt CCRC +
Cons Culturel**

Séance du 12 NOVEMBRE 2007

Présents : Monsieur Jean-Marie BUCKENS, Bourgmestre f.f.
Mme et MM. MESSE, KNAEPEN, PACZKOWSKI,
DUMONGH, DEHONT, Echevins.
Monsieur Carl LUKALU, Président du CPAS
siégeant avec voix consultative.
Mmes et MM PETITJEAN, PAINBLANC, GOISSE,
DUPONT, ~~DELFORGE~~, DEMEURE, DEPASSE,
SERVAIS, LEMOINE, GLOIRE-COPPEE, BURY,
VAN DEN BERGHE, GARITTE-VERMEYEN,
VANDAMME, DELCOURT, PAQUET, RICHET,
VRANKEN, DRUINE, Conseillers communaux.
Monsieur Gilles CUSTERS, Secrétaire communal.

**S.P. n° 4 - CULTURE : Convention entre le Centre Culturel Régional de Charleroi et le Conseil
consultatif culturel – approbation – Décision**

Article 2

De transmettre copie de la présente délibération est transmise :

- au Secrétaire communal ;
- au service Culture ;
- au chef du service Culture ;
- au Centre Culturel Régional de Charleroi.

Ainsi fait en séance, date que dessus.

PAR LE CONSEIL

**Le Secrétaire Communal,
(s) G. CUSTERS.**

**Le Président,
(s) J-M BUCKENS**

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre ff,

G. CUSTERS.

J-M BUCKENS.